

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Initiation à la pédagogie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGM1B04MA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be) HELHa Loverval Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--------------------------------|------------|
| PEGM1B04MAA | Pédagogie générale | 30 h / 3 C |
| PEGM1B04MAB | Psychologie des apprentissages | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--------------------------------|----|
| PEGM1B04MAA | Pédagogie générale | 30 |
| PEGM1B04MAB | Psychologie des apprentissages | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Dans cette unité, la cohérence pédagogique de l'association des deux activités d'apprentissage est fondée sur le fait qu'elles abordent le fonctionnement psychologique des apprenants en fonction des différentes pédagogies

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pédagogie générale | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGM1B04MAA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser les notions et concepts importants de pédagogie générale et de lui fournir des clés de compréhension de différents modèles, démarches et outils pédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence visée :

- C. 5: Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 5.2: S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et **psychopédagogiques**.

Acquis d'apprentissage visés :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- identifier ;
- définir;
- décrire ;
- expliquer ;
- comparer/différencier;
- illustrer ;
- mettre en lien,

les notions et concepts pédagogiques ainsi que les démarches et outils innovants en pédagogie (Parties I et II) vus au cours .

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera également capable de:

- rechercher ;
- exploiter ;
- communiquer ;

les informations relatives à des modèles pédagogiques déterminés (Partie III).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan du cours:

- I. Notions et concepts en pédagogie
- II. Quelques démarches et outils innovants
 1. La classe flexible
 2. L'école du dehors
 3. Les ateliers de philosophie
 4. La présence attentive
 5. La discipline positive
- III. Evolution de la pédagogie à travers le temps
 1. Les précurseurs
 2. Les pédagogies à partir du XX^e siècle
 - La pédagogie traditionnelle
 - La pédagogie explicite
 - La pédagogie par objectif
 - La pédagogie socio-constructiviste
 - La pédagogie par résolution de problèmes
 - La pédagogie de projet
 - La pédagogie coopérative
 - La pédagogie différenciée

Démarches d'apprentissage

Les apports théoriques seront communiqués tantôt à travers des méthodes magistrales tantôt à travers des méthodes de dialogue dirigé, des exercices individuels ou collectifs dans les parties I et II du cours. La partie III sera abordée via un travail de recherche en groupe réalisé par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée pour pouvoir participer activement aux exercices et corrections collectives.

Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Leleu-Galland E., Samarine F. (2020). *Pédagogies alternatives et démarches innovantes*. Les repères pédagogiques. Nathan.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas et/ou dans exercices et les fichiers d'exercices et leurs corrigés.

L'ensemble de ces supports sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale se traduit par la somme de deux épreuves :

1. Un examen écrit qui portera sur l'ensemble des contenus vus au cours. Il vaut pour 80% de la note finale.
2. Une présentation orale du travail de groupe qui sera organisée pendant les séances de cours.

La date de présentation et les consignes et modalités du travail seront communiquées lors de la séance d'introduction du cours. Ce travail vaut 20% de la note finale.

Pondérations

| | Q1 | Q2 | Q3 |
|--|----|----|----|
| | | | |

| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|----|
| production journalière | Trv | 20 | | | Trv | 20 |
| Période d'évaluation | Exe | 80 | | | Exe | 80 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note du travail est reportée au Q3 si elle est positive. Dans le cas contraire, l'étudiant présentera un travail équivalent avec des consignes adaptées à la situation (travail de groupe ou travail individuel).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie des apprentissages | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGM1B04MAB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours permet de découvrir quelques concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative. Précisément, au terme du cours, les étudiants devront être capables, en se référant aux théories de l'apprentissage et aux processus psychologiques du fonctionnement humain, d'expliquer et de justifier des démarches et des stratégies adoptées dans des situations d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence visée :

- C. 5: Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 5.2: S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et **psychopédagogiques**.

Acquis d'apprentissage visés :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- identifier ;
- décrire ;
- expliquer ;
- illustrer ;
- mettre en lien,

notamment à partir de situations concrètes, les concepts, théories et principes des grands courants pédagogiques vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes parties du cours se développent notamment autour des grands courants pédagogiques en allant des approches comportementales vers les approches neo-cognitivistes en passant par les approches cognitivistes.

Plan du cours:

- **Les approches comportementales**
 Béhaviorisme
 Néo-béhaviorisme
 Pédagogie de maîtrise

- Apprentissage social
- **Les approches cognitivistes/constructiviste**
 - Gestaltisme
 - Cognitivisme
 - Constructivisme
- **Les approches néo-cognitivistes**
 - Approche socio-culturelle
 - Approche intelligence distribuée
 - Approche socio-constructiviste
- **Le connectivisme**

Démarches d'apprentissage

Les apports théoriques seront communiqués tantôt à travers des méthodes magistrales tantôt à travers des méthodes de dialogue dirigé, des exercices individuels ou collectifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée pour pouvoir participer activement aux exercices et corrections collectives.

Réalisations de différentes formes de synthèse en petits groupes et partage de celles-ci.
Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas et/ou dans exercices et les fichiers d'exercices et leurs corrigés.

L'ensemble de ces supports sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation active aux séances de cours en ce compris la réalisation des exercices (respect des délais, des consignes et implication) vaut 10% de la note finale. Les 10% sont obtenus si et seulement si au minimum 80% des exercices ont été rendus dans le respect des consignes.

L'examen écrit vaut 90% de la note finale.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 10 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 90 | | | Exe | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Q2 et Q3 : Le travail journalier n'est pas reporté au Q2 et au Q3, l'examen vaut donc 100% de la note finale pour ces deux sessions.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la

direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).